



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/ECE/1400  
23 janvier 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Cinquante-huitième session

4-6 mars 2003

(Point 5 de l'ordre du jour provisoire)

**GRANDES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES TRAVAUX DE LA CEE**

Rapport du Secrétaire exécutif

**INTRODUCTION**

1. Tout développement ou ajustement des orientations des travaux de la CEE-ONU doit reposer sur les atouts structurels de la Commission, à savoir:

- L'élaboration de conventions et d'accords, de normes et de lignes directrices dans les domaines de compétence de la CEE-ONU;
- Une capacité analytique et statistique, notamment en matière de développement économique dans la région et concernant les problèmes structurels auxquels sont confrontés les pays en transition;
- La mise en place d'un forum à l'échelle régionale permettant l'examen des problèmes de politique générale et l'échange des données d'expérience en ce qui concerne les questions sectorielles et intersectorielles;
- Une capacité de rassemblement, qui se manifeste par l'organisation de réunions de haut niveau, aux fins de l'examen et de l'adoption de stratégies, de plans et de programmes régionaux;
- Le développement de partenariats avec des acteurs non gouvernementaux: secteur privé, associations de professionnels, ONG, milieux universitaires;
- Enfin, la capacité de fournir des services de conseil et d'autres formes d'assistance technique dans divers domaines.

2. Établi en gardant à l'esprit l'existence de ces atouts, qui doivent être pleinement exploités, le présent document présente les nouveaux défis auxquels la région est confrontée, et les orientations stratégiques que doit adopter la CEE-ONU pour les relever.

## **I. CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ACTION DE LA CEE-ONU**

### **A. Au niveau mondial**

3. Au vu des tendances actuelles et à supposer que ces tendances se précisent à l'avenir, les défis majeurs peuvent être résumés comme suit:

a) **La mondialisation de l'économie se poursuit à un rythme accéléré**, comme le montrent notamment l'ampleur des flux de capitaux, le développement du commerce international, la dynamique des investissements étrangers directs, l'utilisation du cyberspace, qui connaît une rapide expansion, et les flux migratoires. Ce processus s'accompagne d'un mouvement de décentralisation et soulève en même temps des questions sur l'efficacité des organes actuels de régulation et de gouvernance au niveau mondial. Il faut par conséquent repenser les politiques de développement conçues par les acteurs à tous les niveaux, de sorte que l'efficacité économique accrue qui résulte de la mondialisation et de la compétitivité permette de réduire la pauvreté et les disparités nationales et internationales. Les efforts engagés par les Nations Unies pour orienter la mondialisation et les engagements pris dans ce domaine, tels les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, la résolution de la Conférence internationale sur le financement du développement, le plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, etc., auront un impact significatif sur les travaux des Nations Unies et de la CEE-ONU.

Incidence sur les travaux de la CEE-ONU: Suivre l'évolution de la région sur les plans économique, environnemental et social, en s'attachant particulièrement au niveau du «rattrapage» entre les pays, à savoir entre l'Amérique du Nord/l'UE, les nouveaux adhérents à l'UE, les autres pays émergents et les pays les moins avancés. Ce travail d'observation permettrait également d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration du Millénaire aux niveaux régional et national, et d'assurer le suivi du Sommet mondial pour le développement durable, de la Conférence internationale sur le financement du développement, etc.

b) **Les liens multiples qui existent entre les dimensions sociale, économique et environnementale du développement, la paix, la sécurité et la prospérité, les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la responsabilité des entreprises** transparaissent de plus en plus dans l'analyse et la pratique politiques. Une approche intégrée, multidisciplinaire et intersectorielle de la prise des décisions politiques s'impose de plus en plus.

Incidence sur les travaux de la CEE-ONU: Continuer de concrétiser la dimension intersectorielle des activités de la CEE-ONU, sans remettre en cause le travail prioritaire accompli dans les différents secteurs. Cette tâche a déjà été entreprise au moyen d'équipes opérationnelles interdivisions et d'autres formes de coopération entre les divisions au niveau du secrétariat, ainsi que par la constitution de groupes mixtes et l'organisation de réunions conjointes au niveau intergouvernemental. Elle se poursuivra notamment dans les domaines suivants: transports, environnement et santé; énergie et environnement; transports et commerce; bois, environnement et commerce.

## **B. Au niveau régional**

c) **La coopération régionale se renforce et s'étend.** Ce processus est susceptible de perdurer et de s'intensifier dans les années à venir, comme le montre assez, dans la région de la CEE-ONU, le renforcement de l'intégration européenne et l'élargissement de l'UE. À partir de 2004, le nombre de pays membres de l'UE augmentera sensiblement; il pourrait alors représenter près de la moitié des membres de la CEE-ONU. L'impact de l'élargissement de l'UE sur les travaux de la CEE-ONU et d'autres organisations régionales doit être évalué et pris en compte, afin d'apporter éventuellement des modifications au programme de travail. La coopération économique parmi les pays non adhérents se développe également sur une base bilatérale et multilatérale, avec des conséquences considérables sur l'intégration économique dans la région de la CEE-ONU.

Incidences sur les travaux de la CEE-ONU: Le rôle de la CEE-ONU est de favoriser la coopération entre UE et organisations de pays non adhérents ou de groupements de pays afin de tirer parti de la contribution potentielle de l'UE à la prospérité des pays de la CEE-ONU et de prévenir de nouvelles fractures dans la région. Les détails en sont discutés plus bas.

d) **Le processus de transition en Europe centrale et orientale et dans les pays de la CEI varie considérablement.** Les progrès en ce qui concerne les réformes, la restructuration et l'établissement d'institutions financières sont particulièrement avancés dans les pays adhérents. Ces pays, tout comme la Fédération de Russie, sont aujourd'hui considérés comme des pays à économie de marché. Parmi les pays de la CEI, les écarts sont considérables, s'agissant de leur progression vers une économie de marché. Les différents états d'avancement des pays en transition de la région peuvent nécessiter différentes politiques, mesures, approches de la mise en œuvre, etc.

Incidences sur les travaux de la CEE-ONU: Dans ce contexte, les réformes économiques, le développement social, le renforcement des capacités institutionnelles, la bonne gouvernance et la stabilisation macroéconomique demeureront des objectifs importants, ce qui devrait permettre à la CEE-ONU de continuer à jouer un rôle important en matière d'analyse politique. Toutefois, parce que les processus de transition évoluent à des cadences et selon des modalités différentes, certains ajustements de l'analyse sont nécessaires, y compris des ajustements visant la structure et le contenu de l'*Étude sur la situation économique de l'Europe*, et la possibilité de publier certaines études ciblées.

## **II. NOUVEAUX ENJEUX ET DÉFIS**

### **A. Quelles sont les conséquences d'une future Europe élargie pour la CEE-ONU?**

4. L'élargissement de l'UE conduira à modifier les différents accords de coopération dans la région. L'UE adaptera ses accords de coopération et de partenariat avec les autres pays européens, tandis que, de leur côté, les groupements mentionnés plus haut feront de même. D'autre part, le concept d'«espace économique européen commun» est déjà proposé comme un cadre ou modèle possible, dans lequel la coopération économique dans la région de la CEE-ONU pourrait continuer de se développer.

Incidences sur les travaux de la CEE-ONU: Ce concept, ainsi que d'autres susceptibles d'être retenus à condition d'être précisés, peut entraîner des ajustements dans l'organisation des activités de base de la CEE-ONU, comme l'élaboration de normes applicables à la région et l'accompagnement de leur mise en œuvre. Il pourrait par conséquent avoir un impact significatif sur les principaux secteurs d'activités de la CEE-ONU. À la lumière de ces considérations, plusieurs ateliers ont été programmés, avec pour objectif d'examiner les conséquences de l'élargissement de l'UE pour l'ensemble de la région dans les domaines de travail de la CEE-ONU, à commencer par l'énergie, le commerce, les transports et l'environnement en 2003.

## **B. Comment promouvoir une approche intégrée du développement durable**

5. Il est indiqué au paragraphe 160 a) du plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable que les commissions régionales, de concert avec d'autres organes régionaux et sous-régionaux, devraient «promouvoir l'intégration harmonieuse des trois aspects du développement durable dans leurs travaux, notamment dans le cadre de l'application d'Action 21. À cette fin, les commissions régionales devraient renforcer leurs capacités au moyen de mesures internes et bénéficier, lorsqu'il y a lieu, d'un appui externe». Il est clair que les capacités de la CEE-ONU sont limitées, s'agissant d'intégrer les principaux aspects des trois dimensions du développement durable dans toutes ses activités. Jusqu'à présent, beaucoup d'attention a été accordée aux dimensions économique et environnementale, alors que la dimension sociale a été limitée à des préoccupations particulières, tels le vieillissement de la population, l'égalité des sexes, le logement et l'amélioration de la qualité de la vie dans les établissements humains. Dans le cadre du plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, la CEE-ONU devrait étudier les moyens de continuer à intégrer les trois dimensions du développement durable dans son programme de travail d'une façon qui soit à la fois équilibrée et réaliste, et qui reflète les priorités définies par les pays membres.

Incidences sur les travaux de la CEE-ONU: L'approche proposée pour parvenir à cette intégration consiste à faire figurer les trois dimensions du développement durable dans tous les domaines de travail de la CEE-ONU. Par exemple, la restructuration industrielle et le développement de l'entreprise ont une dimension économique évidente, mais également une dimension sociale et environnementale très marquée, dont il doit être tenu compte dans ces domaines d'activité. Outre cette approche du développement durable, inscrite au cœur des travaux de la CEE-ONU, on envisage d'organiser périodiquement un forum du développement durable, où l'on traiterait à chaque fois une question particulière nécessitant que l'on en examine conjointement les aspects économiques, sociaux et environnementaux et qui serait l'occasion d'un débat à l'échelle de la région entre les décideurs et autres acteurs représentant ces trois dimensions.

## **C. Combler l'écart numérique**

6. La société de l'information et les politiques connexes dans le système des Nations Unies suscitent un intérêt accru avec la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information, auquel doivent succéder des activités de suivi et de mise en œuvre aux niveaux national, régional et mondial. Pour les pays en transition, la mise en place d'une économie fondée sur le savoir peut contribuer de façon décisive à accroître la compétitivité et à accélérer les progrès en matière de réformes économiques. Il est tout aussi important de combler le fossé numérique, ce qui peut être déterminant pour lutter contre les disparités entre les pays de la région CEE-ONU et pour éviter

que ne s'aggravent les inégalités économiques et sociales au sein de chaque pays. La CEE-ONU a déjà intégré dans ses travaux les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des domaines comme le commerce, les transports, les statistiques et l'accès aux renseignements sur l'environnement. Elle peut aller plus loin en proposant un forum qui permette d'échanger les données d'expérience, d'élaborer des lignes directrices et d'évaluer les progrès accomplis, tirant ainsi parti du fait que la région de la CEE-ONU comprend des économies très avancées dans ce domaine.

Incidences sur les travaux de la CEE-ONU: Tout en continuant d'inscrire les TIC dans ses domaines de travail, la CEE-ONU orientera ses nouvelles activités vers le développement global et les industries fondées sur le savoir dans les pays en transition, et vers le soutien aux technologies électroniques d'information et de communication dans ces mêmes pays.

#### **D. La bonne gouvernance dans les pays émergents et les pays à économie de marché avancés**

7. Dans tous les pays, y compris les pays en transition, la bonne gouvernance apparaît de plus en plus comme une question de premier plan. L'environnement (Convention d'Aarhus) et la statistique (Principes fondamentaux de la statistique officielle) sont les domaines les plus connus dans lesquels les travaux de la CEE-ONU en la matière ont été couronnés de succès. Dans le contexte des objectifs de la Déclaration du Millénaire et s'agissant des suites à donner aux sommets sur le financement du développement et sur le développement durable, on reconnaît de plus en plus que des normes et des lignes directrices en faveur d'une bonne gouvernance sont nécessaires tant aux gouvernements qu'au secteur privé. Jusqu'à présent, les activités de la CEE-ONU ont été principalement axées sur la bonne gouvernance des institutions publiques. Des événements récents ont clairement démontré la nécessité de traiter aussi de la gouvernance dans le secteur privé, ce qui contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance favorable à l'investissement et au développement de l'entreprise, et à une prise de conscience des responsabilités à l'égard de la société et de l'environnement.

Incidences sur les travaux de la CEE-ONU: Sans répéter inutilement les travaux déjà bien avancés d'autres organisations dans ce domaine (OCDE, CNUCED, Commission européenne, OIT ou PNUE, par exemple), la CEE-ONU pourrait apporter sa contribution sur la question de la gouvernance d'entreprise, en s'intéressant aux PME et à la responsabilité des entreprises, dans le but de proposer, à l'échelle de la région, des lignes directrices en matière de bonne gouvernance dans des domaines précis.

### **III. INSTRUMENTS**

8. La CEE-ONU, en tant que bras régional de l'ONU, place le **multilatéralisme** au cœur de sa mission et de sa raison d'être. Elle joue traditionnellement un rôle clef dans les relations Est-Ouest et le dialogue transatlantique. Après la chute du mur de Berlin et les événements des années 90, les conditions réunies permettent une amélioration sans précédent des relations Est-Ouest et transatlantiques. Toutefois, le cadre multilatéral établi dans la région de la CEE-ONU subit les contraintes d'un certain nombre de facteurs (comme une plus grande assurance de la part des principaux acteurs, la lenteur des mécanismes multilatéraux, etc.). Pour la CEE-ONU, il devient essentiel de soulever la question de savoir comment améliorer le fonctionnement de ce cadre multilatéral, en harmonie avec le réseau de relations bilatérales

existantes ou en cours d'approfondissement, pour qu'il ne soit pas perçu comme préjudiciable au développement et à la stabilité de ces relations bilatérales. La CEE-ONU joue un rôle unique et dispose d'institutions pour favoriser un dialogue sur la coopération entre l'Amérique du Nord, l'UE, les nouveaux pays candidats, la Fédération de Russie et les autres pays de la CEI, y compris ceux d'Asie centrale. En outre, la CEE-ONU peut apaiser les craintes selon lesquelles tout processus d'intégration sous-régional serait dommageable au reste de ses membres. Les moyens d'améliorer la coopération seraient fonction du stade de transition, du niveau d'harmonisation de la législation, du développement relatif des institutions et de la capacité institutionnelle, etc.

9. La multiplication des activités au niveau régional nécessite une meilleure **coordination et coopération interinstitutions** pour éviter les doubles emplois, exploiter les synergies et combler les écarts. Les commissions régionales de l'ONU sont particulièrement bien placées pour améliorer la concertation et la collaboration au niveau régional. L'expérience de la Conférence des statisticiens européens qui vise à présenter un cadre intégré pour l'évaluation des programmes de travail des principales organisations actives dans la région constitue une référence et un modèle d'action qui pourraient utilement s'appliquer à d'autres domaines de travail. La Réunion de coordination régionale, qui s'est tenue récemment à l'initiative de la CEE-ONU et qui a rassemblé les chefs des bureaux européens des organismes des Nations Unies, a mis en évidence la nécessité de développer ce mécanisme de coordination afin de parvenir à une approche commune des besoins en matière de développement dans la région et des priorités de travail correspondantes, d'améliorer la division du travail et d'envisager des activités et des programmes communs.

10. Des responsabilités croissantes ont également été données aux commissions régionales en ce qui concerne **la préparation et la mise en œuvre d'initiatives, de programmes, de manifestations et d'activités à l'échelle mondiale**. Ceci n'est guère surprenant étant donné le rôle unique qu'elles jouent s'agissant d'élargir les perspectives régionales au niveau mondial et, inversement, de faciliter la mise en œuvre régionale d'engagements mondiaux. Une fois encore, cela nécessite une coopération renforcée avec les autres organismes des Nations Unies actifs dans la région, comme il est indiqué dans tous les textes adoptés à l'issue de ces conférences.

11. La CEE-ONU doit également **s'adapter à la multiplication des initiatives et des groupements sous-régionaux** dans la région. Ces derniers sont à divers stades de développement mais tous visent à renforcer la coopération économique et les relations commerciales entre les pays de la région et à échanger des données d'expérience sur les politiques en faveur du développement. La CEE-ONU peut répondre à ces attentes en fournissant un soutien, dans ses domaines d'expertise, à ces groupements et initiatives, tels le Pacte de stabilité, l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI), le Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA), l'Initiative d'Europe centrale (IEC), la Coopération économique de la mer Noire (CEMN), etc.

12. Pour traiter les questions de la mondialisation, du développement durable, de l'écart numérique, etc., la participation de différents acteurs est la clef du succès. Les partenariats avec le monde des affaires et d'autres composantes de la société civile doivent par conséquent être renforcés et étendus, en particulier la préparation et la mise en œuvre de normes, la coopération technique, etc.

#### IV. NOUVELLES PRIORITÉS

13. Lors de l'ajustement de son programme de travail et de la mise en œuvre de ses activités au cours des années à venir, la CEE-ONU devrait mettre l'accent sur:

- **Les domaines dans lesquels la valeur ajoutée de la CEE-ONU est manifeste**, en particulier, l'échange de données d'expérience dans toute la région de la CEE-ONU au moyen de forums rassemblant ses membres en vue d'un dialogue sur les politiques; l'harmonisation des règlements adoptés au sein de la région et de ses sous-régions.
- **La mise en œuvre**. La CEE-ONU tire sa réputation de l'établissement de normes dans divers secteurs. Cette activité normative devrait se poursuivre; en outre, il faudrait orienter davantage les travaux de la CEE-ONU vers l'application effective de la législation contraignante, la promotion de directives non contraignantes, la diffusion des meilleures pratiques, le soutien aux plans d'action et partenariats concrets, etc.
- **Le contrôle et l'évaluation**. Dans le cadre des objectifs de la Déclaration du Millénaire, du suivi du Sommet mondial pour le développement durable et des autres grands sommets des Nations Unies, des normes, conventions et protocoles de la CEE-ONU, il apparaît nécessaire de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation des objectifs déclarés. De plus en plus, les pays membres investissent dans des outils institutionnels de contrôle et d'évaluation des politiques. Le niveau régional se prête particulièrement bien à l'échange de données d'expérience sur le contrôle et la mise en œuvre. En retour, cet échange peut avoir des conséquences notables sur la formulation des politiques ou l'établissement des normes et de recommandations. La CEE-ONU peut jouer un rôle important en coopérant avec les autres organisations, en rendant opérationnels différents jeux d'indicateurs et bases de données, en rendant compte au niveau régional des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, des objectifs du développement durable, etc. Des objectifs d'étape pourraient également être définis et utilisés dans l'examen des politiques.

-----